

# LE SAINT-MAURICIEN



Flash N° 85

Décembre 2017

## Le mot du Maire

*Le 10 décembre dernier, vous avez permis à notre liste « Une démarche participative pour un village solidaire » de remporter les élections municipales. Le 15 décembre, j'ai eu le plaisir d'avoir été élu maire de notre commune.*

*C'est avec une grande joie mais aussi avec une grande émotion que je remercie tous ceux qui nous ont fait confiance. Nous devons maintenant nous en montrer dignes.*

*Je remercie également l'équipe qui m'entoure.*

*Le dynamisme de nos échanges nous a permis de construire un projet qui nous tient à cœur et de constater que nous partageons la même volonté de nous lancer dans cette fabuleuse aventure.*

*Maintenant, c'est un nouveau conseil de 19 élus qui va travailler, échanger, vous faire participer à ses idées, et vous donner l'opportunité d'exprimer les vôtres.*

*Ainsi, nous allons très rapidement revenir vers vous pour vous présenter nos projets et notamment ceux qui vont permettre de mettre en œuvre notre axe directeur qu'est la communication.*

*Ce nouveau journal que nous vous proposons ici est à l'image de ce renouveau que nous désirons.*

*J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors des « Vœux du maire », le samedi 20 janvier 2018 à 11h30 à la salle polyvalente A. Lucas.*

*D'ici là, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.*

*William Berrichillo*

## Les délibérations du Conseil Municipal du 15 décembre 2017

### L'ordre du jour :

- **Election du Maire**

M William Berrichillo est élu avec 15 voix, contre 4 pour Corine Picavet.

- **Création des postes d'adjoints au Maire**

Proposition de création de 5 postes d'adjoints, adoptée avec 15 voix pour, 1 contre et 3 abstentions

- **Election des Maires Adjoints**

Proposition d'une liste des conseillers, adoptée avec 15 voix et 4 bulletins blancs.

Les adjoints sont donc Jean-Philippe VILLETTE, Gaëlle BRESSANELLI, David MARTINS, Catherine FISCHER et Christian DELOMME .

- **Délégation permanente au Maire**

La délégation permanente au Maire est votée par 17 voix pour et 2 abstentions

- **Indemnités de fonction du Maire et des Maires Adjoints**

Sur proposition du Maire, la base servant de calcul des indemnités de fonction du Maire et des adjoints a été baissée de 3%. Cela permet, soit de ramener le budget à un coût inférieur à celui d'un conseil avec 4 adjoints, soit d'avoir une réserve permettant de déléguer des missions aux conseillers municipaux et de les indemniser pour ces actions spécifiques.

- **Questions diverses**

Devant impérativement voter une résolution pour approuver les nouveaux statuts de la CCPL, un nouveau conseil municipal est planifié au mardi 19 décembre.



## Conseil Municipal

# En raison de leurs dates très rapprochées, vous trouverez, dans ce Flash N° 85, les délibérations d'un second Conseil Municipal

## Les délibérations du Conseil Municipal du 19 décembre 2017

### L'ordre du jour :

- **Modification du tableau des effectifs**

Ecole : modification du poste « Etude », création d'un poste « Administratif ».

Services techniques : réintégration d'un agent.

Recensement : création de 4 postes d'agents recenseurs pour la période du 18 Janvier et 17 Février

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

- **Commissions communales**, les titulaires sont :

Communication, vie associative et conseil des jeunes : Jean-Philippe VILLETTE

Enfance et vie scolaire : Gaëlle BRESSANELLI

Travaux-Sécurité : Christian DELOMME

Urbanisme : David MARTINS

Fonctionnement Général : Catherine FISCHER

Finances et Appel d'offres : William BERRICHILLO

CCAS : Catherine FISCHER

Caisse des écoles : Gaëlle BRESSANELLI

Pour les syndicats externes, les titulaires sont :

SIBSO : William BERRICHILLO et Michel BLANCHARD

Eau Ouest Essonne : William BERRICHILLO et Jean-Philippe VILLETTE

SICTOM/SIREDOM : William BERRICHILLO

SIHA : William BERRICHILLO et Danielle DILLMANN

Transport : Sebastien CORDIN et Christine GRAZIANI

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

- **Approbation des statuts de la CCPL** intégrant une 8<sup>ième</sup> compétence pour continuer à bénéficier de la dotation générale de fonctionnement

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

## Recensement 2018

### C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

### LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



AFM TÉLÉTHON  
INNOVER POUR CUIRER

Le Téléthon  
2017



Le Téléthon de Saint Maurice Montcouronne s'est achevé dimanche midi avec un total de 4520,60 € reversés à l'AFM Téléthon. Un grand merci à vous pour votre participation, à nos sponsors pour leur support financier et alimentaire, à nos bénévoles pour leur dévouement sans relâche tout au long du weekend.

Des moments très riches en émotions : une course du muscle avec les enfants de l'école dès le vendredi matin qui a permis de récolter 624€ de dons sous forme de parrainage, des séances de danse en tout genre depuis la salsa jusqu'au rock en passant par la country, une discothèque de nuit extérieure improvisée au dernier moment autour des brasiers jusque tard dans la nuit, une session de contes/crêpes très originale en 3D, une soirée tarot avec potion magique, une session de certificat d'études pleine de fous rires, des activités pour les enfants tout au long de l'après-midi, des maquillages en tout genre, des créations artistiques sous forme de bonhomme de neige ou de perles repassées, du sport à gogo depuis la pétanque de nuit au tennis de jour en passant par le parcours de gym, des recettes culinaires succulentes, de la marche dans nos champs et forêts, une chorale des enfants à donner la chair de poule, une session de jazz relaxante, et une tartiflette qui a vraiment eu du succès, sans oublier notre infatigable crêpière toujours au poste et ses succulentes crêpes, au sein de l'indémontable buvette et son ambiance survoltée. Tout ceci se terminant par un pot de l'amitié pour se détendre autour d'un verre au coin du feu.

La page 2017 se tourne, mais la saison 2018 se profile, c'est l'occasion de vous manifester, avec des idées, ou votre volonté de participer, ou votre sponsoring,

Toutes les bonnes âmes sont les bienvenues (par mail à [ptsmm91@gmail.com](mailto:ptsmm91@gmail.com))

Merci du fond du cœur pour votre soutien, continuez de nous suivre, de suivre l'actualité du Téléthon.

A bientôt

L'équipe du Téléthon à Saint Maurice Montcouronne

## Notre école rééquipée

L'équipe enseignante le demandait depuis longtemps...

Depuis le début du mois, les salles de classe ont été rééquipées de nouveaux vidéoprojecteurs, ainsi que de tableaux blancs.

L'imprimante principale de l'école a, elle aussi, été changée.

Tout ce matériel est dorénavant en location longue durée intégrant la maintenance et les mises à jour.



## REPAS DES ANCIENS DU 10 DECEMBRE 2017

Photo : Bernard Branger

Le CCAS a de nouveau organisé avec succès le repas de Noël des anciens à la salle polyvalente Alfred LUCAS. Occasion sympathique pour tous de se retrouver et de raconter les petites histoires des quartiers, des hameaux et du village... (Journée d'élection à la mairie).

Le repas, apprécié par les 90 convives, s'est déroulé dans la bonne humeur, chacun retrouvant qui des voisins, qui des amis.

Nous avons dansé sur des musiques entraînantes, valse, tango, pasodoble, twist et madison. A notre demande le musicien a joué et chanté des airs de Johnny Halliday : merci à lui pour cet hommage.

L'après-midi a passé hélas trop vite et déjà il fallait se dire au revoir.....

Merci à tous les participants et nous espérons que l'an prochain tous les anciens se joindront à nous pour fêter la fin de l'année dans la bonne humeur

### Evènements à venir

**Les Vœux du Maire :** La cérémonie se déroulera le 20 Janvier 2018 à partir de 11h30 à la salle Alfred Lucas. Elle sera suivie d'un buffet campagnard.

**Une soirée Loto :** Le comité des fêtes récidive dans la convivialité le 27 Janvier 2018 avec des lots toujours plus beaux.

**L'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année**

### Les numéros d'urgence :

SAMU 15

Gendarmerie 17

Sapeurs Pompiers 18

N° unique d'urgence européen 112

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE  
[www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr](http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr)

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : [mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr)

